

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLES VISIONS DE L'IMMOBILIER » en abrégé « NVI »

Siège ABIDJAN Anyama quartier belle ville en face
de la mosquée, Lot 3868, Ilot 329

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLES VISIONS DE
L'IMMOBILIER » en abrégé « NVI »

Objet : AMENAGEMENT, CONSTRUCTION, LOTISSEMENT,
PROMOTION IMMOBILIERE, ACHAT ET VENTE DE
MATERIELS DE CONSTRUCTION, GENIE CIVIL, BTP,
ELECTRIFICATION, IMPORT-EXPORT,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée, et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (null) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Anyama quartier belle ville en face
de la mosquée, Lot 3868, Ilot 329

Dirigeant(s) M ADJANABLI KABLAN (COGÉRANT), M
ADJAMGBRI KOUAME URSULE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06519 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44355/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

